



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
EXCUSE	0
ABSENT	0

**1) Délibération 20-31 et 32 : Restitution de caution M.CORMIER Edouard et Mme. GLORIAN Julie**

Les deux appartements situés impasse de la cour de l'école ayant été libérés en janvier et août 2020, sans dégât constaté par état des lieux de sortie, le conseil municipal donne son accord pour restituer les cautions correspondant à un (1) mois de loyer à M. Cormier (534 €) et Mme GLORIAN (447€).

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

**2) Délibération 20-33 : Attribution d'un appartement communal à Mme. COUTEAU**

Le conseil municipal valide l'attribution de l'appartement communal B, impasse de l'école, à Mme Couteau. L'état des lieux est prévu le mercredi 16 septembre 2020.

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

**3) Délibération 20-34 Aménagement d'une voirie d'accès au futur hôtel**

Une facture de 24.000 € HT de l'entreprise Pothelet, correspondant aux travaux d'aménagement de la phase 1 de la voirie (fond de forme), est validée. Mme le maire informe le conseil municipal qu'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été attribuée par la Préfecture sur ce volet des travaux.

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
---	--



Pour	10
Contre	0
Abstention	0

**4) Délibération 20-35 : Choix de l'entreprise pour la partie 2 ; Route d'accès à Montflambert**

Suite à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux de voirie (revêtement et aménagement), et après étude des offres, l'entreprise Eiffage est retenue. C'est elle qui présente la proposition commerciale la plus intéressante.

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	9
Contre	0
Abstention	1

**5) Délibération 20-36 : Attribution/Passation de l'indemnité de la 3<sup>ème</sup> adjointe**

Marie-Anne Humbert, qui a renoncé à ces indemnités dès le début de son mandat, demande à attribuer ses indemnités à des actions ciblées vers la jeunesse de la commune.

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0

**6) Délibération 20-37 : Congés des Baux Ruraux à long terme**

Le conseil municipal valide l'attribution des parcelles à Monsieur BOOMS et Monsieur BEAULIEU pour permettre à la commune l'agrandissement du cimetière.

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0

**7) Questions diverses**

Vignes : la commune valide les 2 baux au profit de Teddy Booms et Kevin Beaulieu (échange de parcelles en vue de l'agrandissement du cimetière) ;

## MAIRIE DE MUTIGNY



Elections municipales : la préfecture demande la régularisation du PV des élections et de la liste des conseillers (dates de naissance manquantes) ;

Comité national d'action sociale : en tant qu'employeur, la mairie permet à ses deux employés de bénéficier des prestations du Cnas qui demande à chaque commune de nommer un délégué. Claudine Beguinot est désignée déléguée ;

Commission intercommunale des impôts indirects : les 3 délégués nommés pour la commune sont Philippe Zimmerlin, Denis Humbert et Lionel Chemin ;

Eric Girardin : le député propose d'adresser son actualité aux équipes municipales de sa circonscription. Tous les membres du conseil donnent leur autorisation pour l'utilisation de leurs données personnelles, sauf Cédric Dromard ;

UNESCO : contrairement à son annonce, la SANEF a décidé de ne pas installer de panneaux de signalisation sur l'autoroute ; la commune va réfléchir à une communication Unesco au sein du village ;

Contrôle technique : les pneus du véhicule doivent être remplacés et une pièce changée ;

Gazette du village : un échange a lieu sur les sujets à insérer dans le prochain numéro pour une distribution aux habitants début octobre ;

Bouteilles de Champagne : la commune a vendu 497 bouteilles en 2019 au sentier du vigneron (2 factures en attente) et 40 bouteilles à ce jour pour 2020 (1 facture en attente) ; après un exposé de la situation globale, il est prévu de revoir les modalités de reprise des bouteilles à la coopérative et de leur prix de vente ;

Employé communal : suite à la confirmation de Pôle Emploi de la possibilité de renouveler le CDD sans risque de qualification en CDI, le contrat sera renouvelé le 4 octobre prochain et les missions à réaliser revues ; une fiche de poste est rédigée et soumise pour avis au conseil municipal ;

Aire de jeux : la mairie a passé commande de 3 jeux, 1 balançoire, 1 tourniquet et 1 panneau de signalisation auprès des Etablissements Husson : 1 subvention a déjà été acceptée (Département), 1 autre est en attente (CAF). Compte tenu de leur zone d'installation, à proximité de parcelles de vigne, une consultation des exploitants concernés doit être prévue dans les meilleurs délais (sujet des « zones de non-traitement ») et la venue d'un géomètre confirmée ;

Fleurissement : une réflexion doit être engagée sur le fleurissement (cas des rosiers notamment) du village et le parti pris esthétique ;

Hôtel : des panneaux ont été installés sans autorisation sur la voie publique pour la cérémonie de la pose de la première pierre de l'hôtel. Certains présentent des risques de chute. Une demande d'enlèvement sera faite.

La date du prochain conseil municipal est fixée au **mardi Lundi 12 Octobre 2020** à 18h30.

Tous les points à l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 22h00.